Évaluation du Budget de 2026 par le BDPB : profil d'évolution économique et financière

Faits saillants

Dans le Budget de 2026, la croissance du PIB réel ralentit pour s'établir à 1,0 % en 2026 et à 1,7 % en 2027, mais la hausse des prix de l'énergie fait grimper la croissance du PIB nominal, qui constitue la mesure la plus large de l'assiette fiscale, à 5,6 % en 2026 et à 3,7 % en 2027.

Le Budget de 2026 prévoit un déficit de 62,3 milliards de dollars pour l'exercice 2026-2027, ce qui représente une amélioration par rapport au déficit de 65,3 milliards de dollars prévu dans la Mise à jour économique du printemps (MEP) de 2026.

Si le gouvernement n'avait pas présenté de nouvelles mesures fiscales ou de dépenses, le déficit de cette année aurait chuté à 43,8 milliards de dollars, grâce à des recettes exceptionnelles et à la révision des charges de programmes directes.

Les nouvelles mesures, d'un montant de 151,5 milliards de dollars sur cinq ans, absorbent 96 % de la marge de manœuvre budgétaire supplémentaire de 158,3 milliards de dollars prévue pour les cinq prochaines années par rapport à la MEP de 2026. Depuis l'Énoncé économique de l'automne de 2024, les nouvelles mesures, d'un montant de 324,8 milliards de dollars, représentent près du double de la marge de manœuvre budgétaire créée, qui s'élève à 176,7 milliards de dollars.

Sur les nouvelles mesures du Budget de 2026, 89,5 milliards de dollars sont classés comme des investissements en capital, principalement au titre de la Mégadéduction à la productivité, et 62,0 milliards de dollars sont classés comme des dépenses de fonctionnement courantes.

Dans le Budget de 2026, les emprunts fédéraux sur la période de 2026-2027 à 2030-2031 totalisent 764,7 milliards de dollars, ce qui représente 2,6 fois les déficits cumulatifs de 288,7 milliards de dollars. Une augmentation de l'endettement expose davantage le gouvernement aux variations des taux d'intérêt.

Principales constatations et nouvelles mesures

Le Budget de 2026 prévoit 151,5 milliards de dollars en nouvelles mesures sur la période de 2026-2027 à 2030-2031. Sur ce total, 89,5 milliards de dollars sont classés à titre d'investissements en capital en vertu du Cadre de budgétisation des investissements en capital du gouvernement. Les six principales mesures représentent 80,7 milliards de dollars.

- Mégadéduction à la productivité, 36,1 milliards de dollars
- Aide aux travailleurs et aux entreprises touchés par les droits de douane, 11,3 milliards de dollars
- Aide aux personnes en situation d'itinérance, logements avec services de soutien, et aide au loyer (objectif d'élimination de l'itinérance en 10 ans), 11,2 milliards de dollars
- Crédits d'impôt à l'investissement pour l'électricité propre et infrastructure d'électricité, 8,7 milliards de dollars
- Logement et infrastructure dans les communautés des Premières Nations, 7,9 milliards de dollars
- Fonds pour le système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, 5,4 milliards de dollars

Profil d'évolution économique et financière

Contexte

La présente note évalue le profil d'évolution économique et financière du gouvernement. Pour obtenir plus de renseignements sur les cibles budgétaires du gouvernement, veuillez consulter Évaluation du Budget de 2026 par le BDPB : cibles budgétaires et viabilité financière.

Perspectives économiques

Les perspectives du gouvernement relativement à la croissance du PIB réel sont globalement conformes aux prévisions économiques de la MEP de 2026 à moyen terme. On s'attend à ce que les dernières mesures commerciales des États-Unis (É.-U.) pèsent sur la croissance à court terme, la croissance du PIB réel demeure inchangée à 1,0 % en

2026, mais est révisée à la baisse à 1,7 % en 2027, comparativement à 1,9 % dans la MEP 2026. À moyen terme, le Budget de 2026 prévoit qu'une croissance plus forte de l'investissement des entreprises et de la productivité améliore légèrement les perspectives; entre 2028 et 2030, la croissance du PIB réel devrait être de 2,0 % en moyenne, par rapport à 1,9 % dans la MEP de 2026.

La croissance du PIB nominal a été revue à la hausse, à 5,6 % en 2026, par rapport à 4,1 % dans la MEP de 2026. Le Budget de 2026 prévoit une hausse du PIB nominal, qui constitue la mesure la plus large de l'assiette fiscale du gouvernement, de 48 milliards de dollars en moyenne entre 2026 et 2030 par rapport à la MEP de 2026, reflétant une inflation du PIB plus forte à court terme, alimentée par la hausse des prix de l'énergie et, accessoirement, une croissance plus soutenue du PIB réel à partir de 2028. L'inflation de l'indice des prix à la consommation (IPC) devrait être en moyenne de 2,8 % en 2026, une hausse par rapport aux 2,5 % prévus dans la MEP de 2026, avant de revenir à la cible de 2 % de la Banque du Canada d'ici 2028.

Les prévisions relatives au taux d'intérêt ont aussi été légèrement revues à la hausse. Le Budget de 2026 suppose un taux des bons du Trésor à 3 mois de 2,6 % et un taux des obligations à 10 ans de 3,8 % en 2027, par rapport à 2,5 % et 3,6 % respectivement dans la MEP de 2026.

Tableau 1

Principales hypothèses économiques du Budget de 2026 et changements par rapport à la Mise à jour économique du printemps de 2026

Années	2026	2027	2028	2029	2030
Croissance du PIB réel (%)	1,0 *(0,0)*	1,7 *(-0,2)*	2,0 *(0,1)*	2,0 *(0,1)*	1,9 *(0,1)*
Inflation du PIB (%)	4,6 *(1,5)*	1,9 *(0,1)*	1,6 *(-0,3)*	1,9 *(-0,1)*	1,9 *(-0,1)*
Croissance du PIB nominal (%)	5,6 *(1,5)*	3,7 *(0,0)*	3,6 *(-0,2)*	3,9 *(0,0)*	3,9 *(0,1)*
PIB nominal (milliards de dollars)	3 427 *(48)*	3 552 *(50)*	3 681 *(45)*	3 826 *(47)*	3 975 *(50)*
Taux de chômage (%)	6,6 *(0,1)*	6,2 *(0,0)*	5,9 *(-0,2)*	5,9 *(-0,1)*	5,8 *(-0,1)*
Inflation de l'IPC (%)	2,8 *(0,3)*	2,2 *(0,3)*	1,9 *(-0,1)*	2,0 *(0,0)*	2,0 *(0,0)*
Prix du pétrole WTI ($ US par baril)	85 *(12)*	79 *(13)*	69 *(3)*	67 *(-2)*	69 *(-1)*
Taux des bons du Trésor à 3 mois (%)	2,3 *(0,1)*	2,6 *(0,1)*	2,7 *(0,0)*	2,7 *(0,1)*	2,7 *(0,1)*
Taux des obligations du gouvernement à 10 ans (%)	3,6 *(0,2)*	3,8 *(0,2)*	3,7 *(0,0)*	3,6 *(-0,1)*	3,7 *(0,0)*

Source :
Gouvernement du Canada, Mise à jour économique du printemps de 2026 et Budget de 2026.

Note :
Les changements par rapport à la Mise à jour économique du printemps de 2026 sont indiqués entre parenthèses. Les valeurs de la MEP de 2026 sont telles qu'elles ont été rajustées dans le Budget de 2026 afin de tenir compte des révisions des comptes nationaux.

Évolution économique dans le Budget de 2026

Le Budget de 2026 présente certaines nouvelles mesures visant à encourager l'investissement des entreprises, telles que l'Incitatif canadien à la croissance, qui

augmente le traitement fiscal préférentiel applicable aux gains en capital réalisés sur des investissements dans des sociétés canadiennes admissibles. Toutefois, ces mesures sont modestes comparativement à la Mégadéduction à la productivité annoncée précédemment. L'effet de levier des investissements soutenus par cette déduction constituera un facteur clé pour déterminer l'impact économique global de cette mesure fiscale. Le soutien fédéral direct apporté à toute une gamme de projets d'investissement pourrait stimuler les investissements résidentiels et non résidentiels et contribuer à la croissance de la productivité à moyen terme, sous réserve d'une mise en œuvre réussie sur le terrain.

Une nouvelle initiative ponctuelle visant à faire en sorte que jusqu'à 200 000 résidents temporaires additionnels deviennent résidents permanents d'ici la fin de 2027 – en plus de l'objectif d'admission annoncé de 380 000 personnes – favorisera également la croissance à court terme par rapport à un scénario dans lequel ces résidents temporaires quitteraient le pays, tout en contribuant à atténuer les contraintes liées à l'offre de main-d'œuvre dans certains secteurs de l'économie.

En outre, au titre de l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels, le Budget de 2026 prévoit un paiement supplémentaire équivalent à 50 % de l'allocation en 2026-2027, ce qui fournira une aide modeste à court terme aux ménages touchés par l'augmentation de l'inflation et des taux d'intérêt.

Perspectives financières

Par rapport à la MEP de 2026, le Budget de 2026 prévoit des déficits plus petits dans chacune des années de l'horizon prévisionnel, le gouvernement ayant profité de revenus exceptionnels et d'une baisse des charges de programmes directes prévues, créant une marge de manœuvre que le gouvernement a décidé d'affecter en grande partie à de nouvelles dépenses et de nouvelles mesures fiscales.

En 2025-2026, des recettes exceptionnelles et des dépenses inférieures aux prévisions ont permis de réduire le déficit prévu dans la MEP de 2026, le faisant passer de 66,9 milliards de dollars à 39,3 milliards de dollars.

Sans nouvelles mesures, le déficit aurait été de 43,8 milliards de dollars en 2026-2027 et aurait baissé pour atteindre un creux de 20,8 milliards de dollars en 2030-2031 (tableau 2). Cependant, avec les nouvelles mesures fiscales et budgétaires, le déficit prévu pour 2026-2027 s'élève à 62,3 milliards de dollars, lequel devrait diminuer pour atteindre 52,9 milliards de dollars en 2030-2031.

Tableau 2

Solde budgétaire de 2025-2026 à 2030-2031, en milliards de dollars

	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029-2030	2030-2031
Déficit, MEP de 2026	66,9	65,3	63,1	57,7	56,2	53,2
Déficit avant les nouvelles mesures, Budget de 2026	39,3	43,8	24,8	24,8	23,0	20,8
Nouvelles mesures, Budget de 2026	0,0	18,4	37,7	32,8	30,5	32,1
Déficit, Budget de 2026	**39,3**	**62,3**	**62,5**	**57,6**	**53,4**	**52,9**

Source :
Gouvernement du Canada (Budget de 2026 et MEP de 2026), et Bureau de la directrice parlementaire du budget.

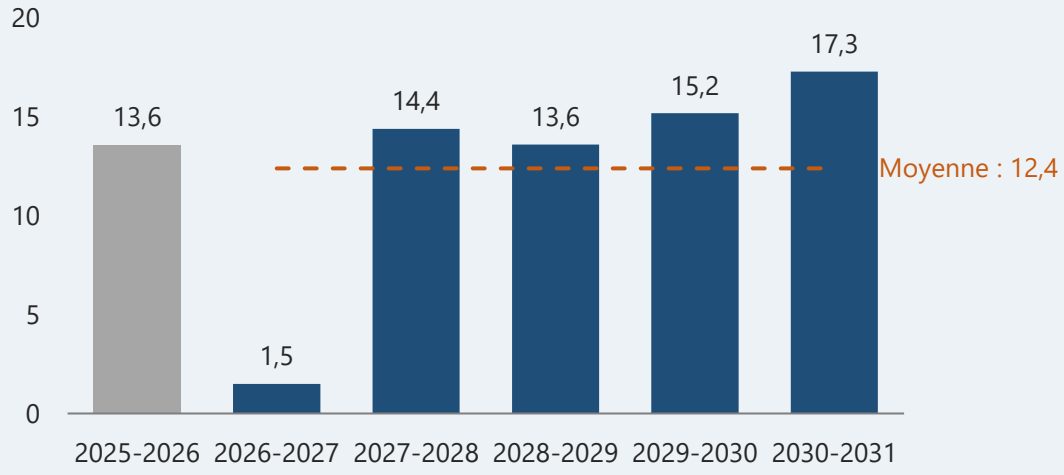
Note :
Les nouvelles mesures englobent les politiques adoptées depuis la MEP de 2026 et les mesures du Budget de 2026. Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Avant les nouvelles mesures, les revenus budgétaires devraient être supérieurs de 119,3 milliards de dollars sur cette période, principalement grâce à l'impôt sur le revenu (78,3 milliards de dollars), ce qui reflète des résultats préliminaires plus solides pour 2025-2026 et des perspectives plus favorables en matière de bénéfices des entreprises et de salaires. Les charges de programmes directes devraient quant à elles être inférieures de 62,0 milliards de dollars (voir l'encadré).

Charges de programmes directes

Le Budget de 2026 prévoit une réduction importante de 62,0 milliards de dollars des charges de programmes directes prévues par rapport à la MEP de 2026, avant la prise en compte des nouvelles mesures. Les Comptes publics pour 2025-2026 ont montré que les charges de programmes directes étaient inférieures de 13,6 milliards de dollars à l'estimation de la MEP de 2026, et le Budget de 2026 reporte un montant similaire, soit environ 12,4 milliards de dollars par an (figure 1).

Figure 1 : Les charges de programmes directes ont été réduites de 62 milliards de dollars sur cinq ans, en milliards de dollars



Sources : Gouvernement du Canada et BDPB.

Le Budget de 2026 décrit cette réduction comme un ajustement global des prévisions, en ce qui concerne le moment et l'ampleur des dépenses. Cette réduction n'est pas imputée à des programmes spécifiques et ne modifie pas les fonds approuvés.

Compte tenu de l'ampleur de la révision, le BDPB demandera des renseignements supplémentaires au ministère des Finances.

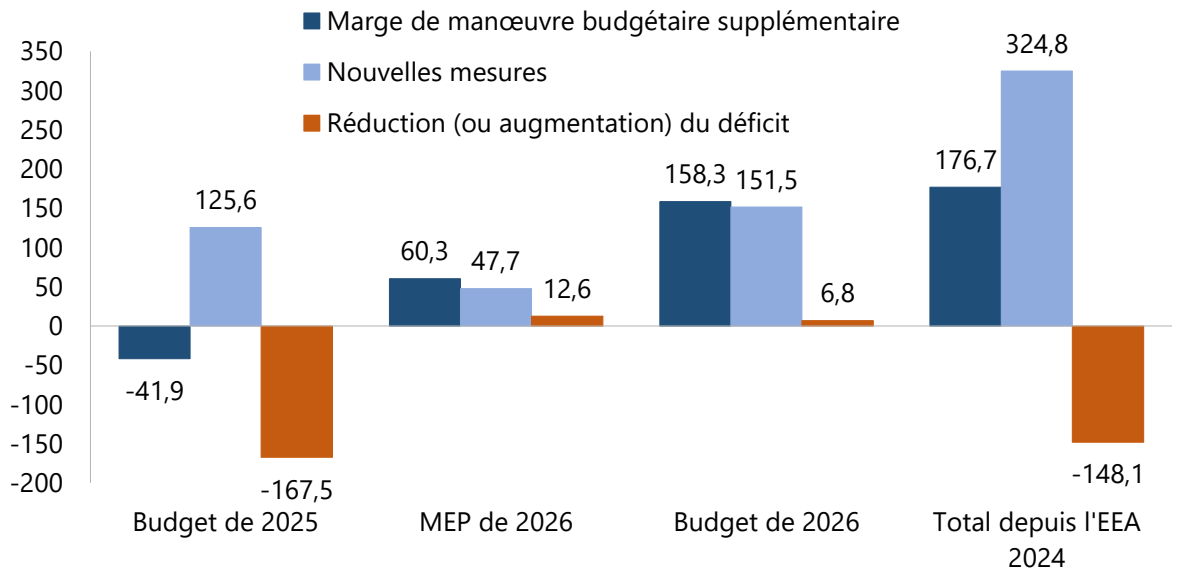
Malgré cette réduction, les charges de programmes directes devraient tout de même augmenter si l'on tient compte des nouvelles mesures. Par rapport à la MEP de 2026, les charges de programmes directes sont supérieures de 37,0 milliards de dollars sur l'horizon de projection.

Marge de manœuvre budgétaire et nouvelles mesures depuis l'Énoncé économique de l'automne de 2024

Depuis l'Énoncé économique de l'automne (EEA) de 2024, les nouvelles mesures totalisent 324,8 milliards de dollars, ce qui représente près du double de la marge de manœuvre de 176,7 milliards de dollars créée par l'évolution de la situation économique et financière (figure 2). Dans le Budget de 2025, l'évolution de la situation a entraîné une détérioration du solde budgétaire, et de nouvelles mesures ont ajouté 125,6 milliards de dollars aux coûts nets sur la période allant de 2025-2026 à 2029-2030, ce qui a plus que doublé les déficits prévus. Dans la MEP de 2026, les nouvelles mesures ont absorbé 79 % de la marge de manœuvre créée par l'évolution de la situation économique et financière, laissant la trajectoire du déficit pratiquement inchangée par rapport au Budget de 2025.

Figure 2

Nouvelle marge de manœuvre budgétaire et nouvelles mesures depuis l'Énoncé économique de l'automne de 2024, en milliards de dollars



Source :
Gouvernement du Canada et Bureau de la directrice parlementaire du budget.

Note :
Les montants de l'EEA de 2024, du Budget de 2025 et de la MEP de 2026 s'appliquent aux exercices 2025-2026 à 2029-2030, et les montants du Budget de 2026, aux exercices de 2026-2027 à 2030-2031. Les mesures de la MEP de 2026 excluent 6,8 milliards de dollars en 2030-2031. Les nouvelles mesures englobent les politiques mises en œuvre depuis le plan précédent. Une marge de manœuvre budgétaire négative indique une détérioration du solde budgétaire. Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Dans le Budget de 2026, les nouvelles mesures utilisent 151,5 milliards de dollars sur les 158,3 milliards de dollars de la marge de manœuvre créée depuis la MEP de 2026, réduisant le déficit de 6,8 milliards de dollars (figure 2). Sur ces mesures, 89,5 milliards de dollars sont classés comme des investissements en capital, principalement au titre de la Mégadéduction à la productivité, et 62,0 milliards de dollars sont classés comme des dépenses de fonctionnement courantes (tableau 3). Les mesures de fonctionnement dépassent les mesures d'investissement en 2026-2027, mais les mesures d'investissement sont plus importantes à partir de l'exercice 2027-2028, exercice où le solde des dépenses de fonctionnement redevient excédentaire.

Tableau 3

Nouvelles mesures dans le Budget de 2026, en milliards de dollars

	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029-2030	2030-2031	Total
Investissement en capital	3,7	19,9	22,2	20,9	22,8	89,5
Dépenses de fonctionnement courantes	14,7	17,8	10,6	9,6	9,3	62,0
Total des nouvelles mesures	**18,4**	**37,7**	**32,8**	**30,5**	**32,1**	**151,5**

Source :
Gouvernement du Canada, Budget de 2026.

Note :
Comprend toutes les nouvelles mesures depuis la MEP de 2026, à savoir les politiques adoptées et les annonces du Budget de 2026. L'investissement en capital est défini dans le Cadre de budgétisation des investissements en capital du gouvernement. Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Revenus, dépenses et dette fédérale

Par rapport à la MEP de 2026, les revenus ont été revus à la hausse de 15,4 milliards de dollars par an en moyenne sur la période allant de 2026-2027 à 2030-2031, ce qui s'explique principalement par une augmentation des recettes provenant des revenus des particuliers (10,0 milliards de dollars par an). Les recettes de l'impôt sur le revenu des sociétés sont inférieures à celles de la MEP de 2026 à partir de 2027-2028, avec un écart de 6,4 milliards de dollars en 2030-2031. Cela s'explique par la Mégadéduction à la productivité et par des résultats cumulatifs plus faibles.

Les charges de programme sont supérieures de 10,8 milliards de dollars par an en moyenne. Les nouvelles mesures font plus que compenser la révision à la baisse des prévisions relatives aux charges de programmes directes, qui sont d'environ 12,4 milliards de dollars par an. Les charges liées à la dette publique ont été revues à la hausse de 2,5 milliards de dollars par an en moyenne, reflétant la hausse des taux d'intérêt et les besoins d'emprunt. Par rapport à la MEP de 2026, les besoins financiers, qui mesurent les besoins nets d'emprunt du gouvernement, sont supérieurs de 18,5 milliards de dollars par an en moyenne sur la période allant de 2026-2027 à 2030-2031 (tableau 4).

La dette fédérale devrait atteindre 1 593,0 milliards de dollars (40,1 % du PIB) en 2030-2031, par rapport à 1 629,4 milliards de dollars (41,6 % du PIB) dans la MEP du 2026. Le ratio dette/PIB est inférieur de 1,5 à 1,6 point de pourcentage à celui de la MEP de 2026 pour chaque année à partir de 2026-2027. Environ 60 % de cette différence s'explique par une dette fédérale moins élevée, principalement due à un déficit plus faible en 2025-2026, et environ 40 % par un PIB nominal plus élevé. Le ratio augmente légèrement, passant de 39,9 % en 2026-2027 à un pic de 40,4 % en 2028-2029, avant de reculer.

Tableau 4

Évolution des agrégats budgétaires entre le Budget de 2026 et la Mise à jour économique du printemps de 2026, en milliards de dollars

	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029-2030	2030-2031
Revenus	14,9	10,7	17,4	15,6	17,9	15,4
Charges de programmes	-14,3	6,6	15,4	12,4	10,9	8,6
Frais de la dette publique	-0,5	1,5	1,6	2,2	2,7	4,6
Pertes actuarielles nettes	2,0	-0,5	-0,2	0,9	1,6	1,9
Total des dépenses	-12,6	7,6	16,9	15,4	15,2	15,2
Solde budgétaire	27,6	3,0	0,6	0,1	2,8	0,3
Opérations non budgétaires	26,0	19,1	20,6	19,1	17,3	22,9
Besoins financiers (besoins d'emprunt nets)	-1,4	16,1	20,0	19,0	14,5	22,7
Dette fédérale	-27,8	-32,8	-33,4	-33,5	-36,2	-36,4
Solde budgétaire (% du PIB)	0,9	0,1	0,0	0,0	0,1	0,1
Dette fédérale (% du PIB)	-0,9	-1,6	-1,6	-1,5	-1,5	-1,5

Source :

Calculs du BDPB d'après : gouvernement du Canada, MEP de 2026 et Budget de 2026.

Note :

Une valeur positive pour les revenus et le solde budgétaire indique une amélioration ; une valeur positive pour les dépenses, les besoins financiers et la dette fédérale indique une augmentation. Les charges de programmes excluent les pertes actuarielles nettes.

Indicateurs par habitant

Par habitant, les recettes fédérales devraient passer de 12 926 $ en 2026-2027 à 14 784 $ en 2030-2031, tandis que les dépenses totales passeraient de 14 417 $ à 16 030 $ (tableau 5). Le déficit s'élève à 1 490 $ par habitant en 2026-2027, atteint un sommet de 1 497 $ en 2027-2028, puis se réduit à 1 243 $ d'ici 2030-2031. Au cours de la même période, la dette fédérale par habitant augmente de 15 %, passant de 32 693 $ à 37 437 $, tandis que les frais de la dette publique par habitant augmentent de 40 %, passant de 1 440 $ à 2 009 $. Les frais d'intérêts augmentent plus rapidement que la dette, ce qui reflète la hausse des taux d'intérêt et les emprunts contractés pour financer des prêts, des investissements et des achats d'immobilisations qui ne sont pas pris en compte dans la dette fédérale.

Tableau 5

Indicateurs par habitant dans le Budget de 2026, en dollars

	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029-2030	2030-2031
Impôt sur le revenu des particuliers	5 953	6 189	6 484	6 766	7 035	7 269
Impôt sur le revenu des sociétés	2 504	2 457	2 325	2 316	2 383	2 355
Taxe sur les produits et services	1 245	1 232	1 374	1 417	1 471	1 530
Tous les autres revenus	2 949	3 048	3 326	3 370	3 506	3 631
Total des revenus	12 651	12 926	13 510	13 868	14 394	14 784
Charges de programmes	11 981	12 984	13 392	13 554	13 887	14 105
Frais de la dette publique	1 286	1 440	1 612	1 760	1 857	2 009
Total des dépenses	13 596	14 417	15 009	15 242	15 659	16 030
Solde budgétaire	-945	-1 490	-1 497	-1 374	-1 265	-1 243
Dette fédérale	31 390	32 693	34 217	35 455	36 480	37 437
Total des passifs	55 716	59 430	63 976	68 097	71 152	74 068
Population (en millions)	41,61	41,80	41,76	41,93	42,22	42,55

Source :
Budget de 2026, et prévisions démographiques du BDPB.

Note :
Les dépenses totales englobent les pertes actuarielles nettes.

Emprunts fédéraux

Le solde budgétaire ne reflète pas l'intégralité des besoins d'emprunt du gouvernement. Selon la méthode de la comptabilité d'exercice, les prêts et les investissements sont comptabilisés comme des actifs financiers plutôt que comme des charges, et les achats d'immobilisations sont comptabilisés progressivement sur la période d'amortissement. Les liquidités nécessaires à leur financement sont néanmoins requises au moment où ils interviennent, ce qui vient s'ajouter aux besoins financiers du gouvernement. Ces opérations non budgétaires viennent s'ajouter à la dette contractée sur les marchés et aux frais de la dette publique, et sont partiellement compensées par les intérêts et les rendements qu'elles génèrent.

Besoins financiers, emprunts et dette contractée sur les marchés

Les besoins financiers mesurent les besoins d'emprunt nets du gouvernement. Ils excluent le refinancement de la dette arrivant à échéance, lequel est compris dans l'emprunt brut.

Les besoins financiers suivent de près l'augmentation de la dette financée sur les marchés. En 2027-2028, le Budget de 2026 prévoit des besoins financiers de 169,0 milliards de dollars et une augmentation de 174 milliards de dollars de la dette financée sur les marchés. La différence réside dans les titres d'emprunt en devises, que le gouvernement émet pour financer les réserves officielles internationales du Canada.

Le gouvernement prévoit les besoins financiers sur l'ensemble de l'horizon de planification, mais ne prévoit la dette contractée sur les marchés qu'une année à l'avance. Cette note utilise donc les besoins financiers pour mesurer les emprunts fédéraux, établis à 764,7 milliards de dollars dans le budget de 2026, comparativement à 732,9 milliards de dollars selon les Perspectives économiques et financières d'octobre 2026 du BDPB.

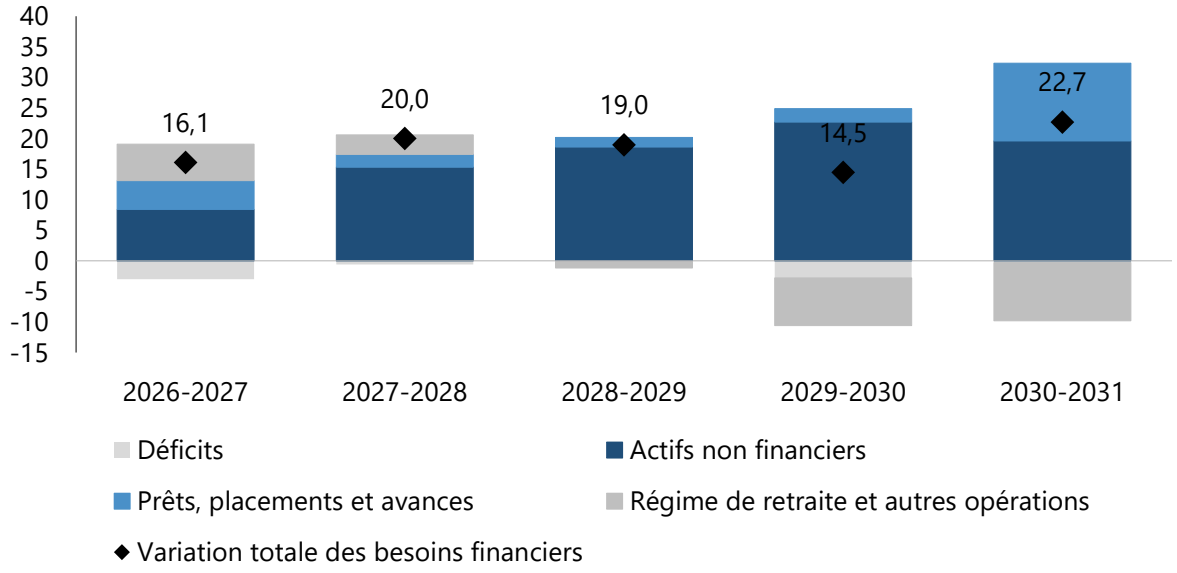
Le total des passifs comprend la dette financée sur les marchés, les obligations relatives aux pensions et les comptes créditeurs. Selon le Budget de 2026, le total des passifs devrait passer de 2 318,3 milliards de dollars en 2025-2026 à 3 151,7 milliards de dollars en 2030-2031. La dette fédérale déduit les actifs financiers et non financiers financés par l'emprunt; elle ne reflète donc que le déficit cumulé.

Dans le Budget de 2026, les besoins financiers cumulatifs sur la période allant de 2026-2027 à 2030-2031 sont de 764,7 milliards de dollars, ce qui représente 2,6 fois le déficit cumulatif de 288,7 milliards de dollars, par rapport à la MEP de 2026 qui indiquait des besoins financiers de 672,4 milliards de dollars représentant 2,3 fois le déficit cumulatif. L'augmentation de 92,3 milliards de dollars est attribuable aux opérations non budgétaires (figure 3). Les acquisitions nettes d'actifs non financiers ajoutent 84,6 milliards de dollars, soit près du double par rapport à la MEP de 2026, ce qui reflète une augmentation des dépenses en capital, notamment en matière d'équipements de

défense. Les prêts, les investissements et les avances représentent 23,3 milliards de dollars supplémentaires, dont la majeure partie est destinée aux sociétés d'État entreprises (19,1 milliards de dollars) et concentrée sur l'exercice 2030-2031. Des déficits légèrement moins importants et une baisse des besoins liés aux pensions et à d'autres opérations compensent 16,0 milliards de dollars de cette augmentation.

Figure 3

Évolution des besoins financiers entre le Budget de 2026 et la Mise à jour économique du printemps de 2026, en milliards de dollars



Source :
Calculs du BDPB d'après : gouvernement du Canada, Mise à jour économique du printemps de 2026 et Budget de 2026.

Note :
Une valeur positive indique des besoins d'emprunt plus élevés que dans la MEP de 2026. Les prêts, investissements et avances comprennent les sociétés d'État entreprises et autres. Les régimes de retraite et autres opérations combinent les régimes de retraite et autres comptes avec les autres opérations. Le total est calculé d'après les besoins financiers publiés. Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Comparaison avec les Perspectives économiques et financières d'octobre 2026 du BDPB

Par rapport aux Perspectives économiques et financières (PEF) d'octobre 2026 du BDPB, le Budget de 2026 prévoit une croissance plus forte du PIB réel sur l'horizon de prévision et une inflation du PIB plus élevée au cours des dernières années de la prévision. En conséquence, le niveau du PIB nominal, qui constitue la mesure la plus large de l'assiette fiscale, est supérieur de 29 milliards de dollars par an, en moyenne, pour la période 2026-2030, par rapport aux PEF d'octobre 2026 du BDPB, cette hausse supplémentaire se concentrant sur les dernières années de la projection.

Sur une base comparable, qui ne tient compte que des mesures figurant dans les deux perspectives, les PEF d'octobre 2026 du BDPB prévoient des déficits supérieurs de 28,7 milliards de dollars par an, en moyenne, à ceux du Budget de 2026, pour la période allant de 2026-2027 à 2030-2031. Cette différence se répartit de manière presque égale entre les revenus et les dépenses, et elle découle en grande partie des Comptes publics du Canada pour 2025-2026, qui n'étaient pas disponibles au moment de l'élaboration des PEF.

Les revenus indiqués dans les PEF sont inférieurs de 14,7 milliards de dollars par an. Les Comptes publics indiquent, pour 2025-2026, des revenus supérieurs de 15,3 milliards de dollars à notre estimation, ce qui rehausse le point de départ du Budget de 2026. L'écart se réduit à 7,9 milliards de dollars en 2026-2027, puis s'élargit pour atteindre 18,9 milliards de dollars d'ici 2030-2031.

Les dépenses indiquées dans les PEF sont supérieures de 14,0 milliards de dollars par an, principalement en raison des charges de programmes directes plus élevées de 17,3 milliards de dollars par année. Les résultats pour 2025-2026 indiquent des charges de programmes directes inférieures de 13,4 milliards de dollars à notre estimation, et le Budget de 2026 reporte une partie de cette baisse, ce qui réduit ses prévisions relatives aux charges de programmes directes d'environ 12,4 milliards de dollars par année.

Principaux risques et considérations

Les prévisions du Budget de 2026 reposent sur des hypothèses relatives aux conditions économiques futures et sur des engagements qui ne sont pas encore entièrement pris en compte dans le plan financier.

Les principaux risques suivants pourraient faire diverger substantiellement la dette et les déficits du profil d'évolution financière présenté dans le Budget de 2026.

Prix des produits de base

Le Budget de 2026 prévoit un prix moyen par baril de West Texas Intermediate (WTI) de 79 $ US en 2027, par rapport à 66 $ US dans la MEP de 2026. La hausse des prix du pétrole brut et d'autres produits de base est le principal facteur à l'origine des révisions à la hausse du PIB nominal et de la marge de manœuvre budgétaire supplémentaire générée depuis la MEP de 2026 : le BDPB estime qu'une hausse soutenue de 10 $ US par baril du prix du pétrole par rapport au scénario de référence pourrait augmenter les revenus fédéraux d'environ 2,9 milliards de dollars par an et le PIB nominal de 0,6 %.

Cependant, une marge de manœuvre reposant sur une hausse des revenus découlant d'une augmentation des prix des produits de base est moins sûre qu'une marge de manœuvre reposant sur une forte croissance du PIB réel. Par exemple, une diminution des prix de l'énergie plus importante que celle prévue dans le Budget de 2026 pourrait éliminer une bonne partie de la marge de manœuvre supplémentaire accumulée depuis le Budget de 2025 et ainsi entraîner des déficits plus importants.

Taux d'intérêt et frais de la dette

Les prix de l'énergie étant restés élevés, ce qui a exercé une pression à la hausse sur l'inflation à l'échelle mondiale, les conditions financières se sont resserrées. Certaines banques centrales, dont la Banque du Canada, ont commencé à relever leurs taux directeurs, tandis que les rendements obligataires à long terme ont également augmenté, les marchés anticipant un nouveau resserrement monétaire et les inquiétudes concernant la viabilité budgétaire s'intensifiant dans certaines économies avancées.

Si les pressions sur les prix continuent de s'intensifier et, surtout, si les préoccupations budgétaires entraînent de nouvelles hausses de la prime de terme, les taux d'intérêt pourraient augmenter davantage que prévu dans le Budget de 2026. Cela aggraverait les pressions budgétaires en raison d'une hausse des frais de la dette publique, qui constituent déjà la dépense dont la croissance est la plus rapide dans le cadre budgétaire. Le Budget de 2026 prévoit que les frais de la dette publique atteindront 85,5 milliards de dollars en 2030-2031, ce qui représente 13,6 % des revenus. Le BDPB estime qu'une hausse soutenue des taux d'intérêt de 100 points de base par rapport au

scénario de référence ferait augmenter les frais de la dette publique de 5,1 milliards de dollars la première année et de 15,8 milliards de dollars la quatrième année, bien que l'effet dépende de l'ampleur de la hausse selon les différentes échéances.

De plus, une hausse des taux d'intérêt, conjuguée à une inflation persistante, pourrait peser sur les investissements des entreprises et les dépenses des ménages, tout en ralentissant la croissance économique mondiale, ce qui réduirait la demande pour les exportations canadiennes et annulerait en partie les retombées économiques et budgétaires positives pour le Canada découlant de la hausse des prix de l'énergie.

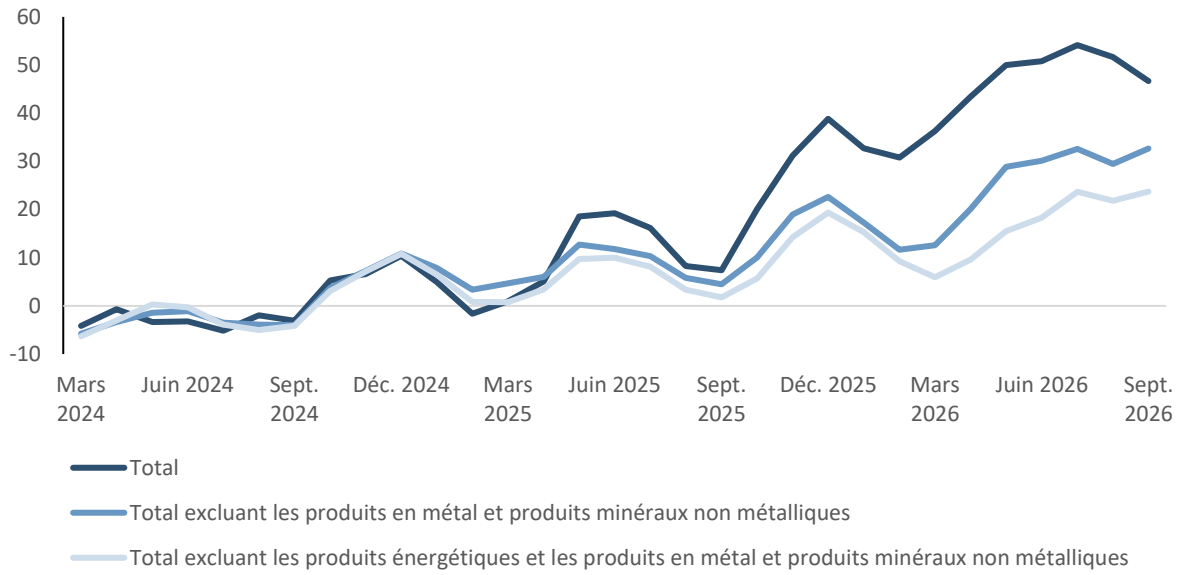
Incertitude et diversification commerciales

Une forte demande étrangère est essentielle pour atteindre l'objectif du gouvernement visant à doubler les exportations ailleurs qu'aux États-Unis d'ici 2035. Si les exportations de marchandises vers les marchés autres que les États-Unis, tous secteurs confondus, ont augmenté de près de 50 % au troisième trimestre 2026 par rapport à 2024 en valeur nominale, cette croissance est attribuable à la hausse des exportations de produits en métal et produits minéraux non métalliques, reflétant principalement la hausse des prix et l'augmentation des flux transfrontaliers d'or et d'autres métaux précieux.

La hausse des exportations de produits énergétiques a également contribué à la croissance, reflétant non seulement une augmentation des volumes, mais aussi un effet positif lié à la hausse des prix de l'énergie, dont le Budget de 2026 prévoit la normalisation sur l'horizon prévisionnel. Si l'on exclut ces deux grandes catégories de produits, les exportations vers les marchés autres que les États-Unis ont affiché une hausse plus modeste, d'un peu plus de 20 % au troisième trimestre par rapport à 2024 (figure 4).

Figure 4

Exportations vers les marchés autres que les États-Unis, variation par rapport à 2024, en pourcentage



Source :
Statistique Canada.

Note :
Les données sont calculées selon la base douanière nominale et sont présentées sous forme de moyenne mobile sur trois mois. Le dernier point de données disponible est septembre 2026.

Par ailleurs, les relations commerciales avec les États-Unis constituent toujours un risque important pour les perspectives économiques. Un accord réduisant le taux de droits de douane effectif appliqué par les États-Unis aux importations canadiennes par rapport à son niveau actuel et atténuant l'incertitude pesant sur les entreprises favoriserait une croissance plus forte du PIB réel à court terme, grâce à une hausse des exportations et des investissements.

En revanche, une nouvelle escalade – telle que la mise à exécution, le 1er janvier 2027, de la menace d'imposer des droits de douane de 50 % sur les véhicules automobiles – aurait l'effet inverse, en aggravant et en prolongeant l'impact négatif sur la croissance par rapport aux hypothèses du Budget de 2026. De plus, comme les prévisions du secteur privé sur lesquelles reposent les projections du Budget de 2026 prévoient une certaine désescalade par rapport à la situation actuelle des droits de douane, la

perspective d'un maintien du statu quo en matière de droits de douane sur l'horizon prévisionnel représente également un risque baissier pour les perspectives.

Croissance de l'investissement et de la productivité

Bien que les dernières mesures commerciales prises par les États-Unis pèsent sur la croissance en 2026 et 2027, le Budget de 2026 prévoit une reprise de la croissance du PIB réel à moyen terme, grâce à un renforcement des investissements des entreprises et à une hausse de la productivité. Cette prévision tient compte de l'impact attendu des mesures visant à stimuler l'investissement, notamment les grands projets et les incitations fiscales telles que la Mégadéduction à la productivité, ainsi que de l'adoption croissante de l'intelligence artificielle.

De manière générale, ces effets positifs importants représentent des retombées prévues dans les années à venir plutôt que des tendances observées à ce jour. Malgré la légère reprise observée au deuxième trimestre, la croissance annuelle du PIB réel en 2026 ne devrait atteindre que 1,0 %, soit son taux le plus faible depuis dix ans, exception faite de la période de la pandémie de COVID-19, les droits de douane américains et l'incertitude qui en découle ayant freiné la croissance du PIB canadien par rapport à sa trajectoire de croissance d'avant l'instauration de ces droits.

À partir de 2027, la croissance effective des investissements des entreprises et de la productivité pourrait s'avérer inférieure aux prévisions, ce qui se traduirait par une reprise plus modérée de la croissance du PIB réel et par des déficits plus importants. Des obstacles structurels persistants et un resserrement des conditions financières pourraient freiner les projets d'investissement, tandis que les grands projets seraient confrontés à divers risques liés à leur mise en œuvre et à leur exécution, allant des contraintes en matière d'offre de main-d'œuvre à d'éventuels retards dus à des obstacles juridiques ou procéduraux.

Les gains de productivité soutenus liés aux investissements dans l'IA pourraient également ne pas se concrétiser. Cela constituerait un risque baissier supplémentaire, notamment pour l'activité économique aux États-Unis, où le Budget de 2026 table sur des perspectives de croissance nettement plus favorables que celles de la MEP de 2026, grâce aux investissements dans l'IA.

Prêts aux sociétés d'État

Les prêts et avances aux sociétés d'État entreprises constituent la principale source d'emprunt fédéral, hormis le déficit. Les créances fédérales sur ces sociétés sont passées de 91,1 milliards de dollars à la fin de l'exercice 2015-2016 à 227,4 milliards de dollars à la fin de l'exercice 2024-2025. Le Budget de 2026 prévoit des prêts nets et des investissements dans les sociétés d'État entreprises s'élevant à 260,2 milliards de dollars sur la période allant de 2026-2027 à 2030-2031, soit 55 % des opérations non budgétaires.

Une grande partie de ces prêts correspond à des achats d'obligations hypothécaires du Canada (OHC). Le gouvernement achète jusqu'à 30 milliards de dollars d'OHC par an, soit jusqu'à 150 milliards de dollars en valeur brute sur la même période, ce qui représente une part importante des prêts prévus aux sociétés d'État entreprises. Les augmentations nettes sont moins importantes, car les achats antérieurs arrivent à échéance. Les OHC étant garanties par la Société canadienne d'hypothèques et de logement, le principal risque est le risque lié au taux d'intérêt. Le gouvernement perçoit un rendement fixe sur les OHC détenus jusqu'à leur échéance et les finance par le biais de ses emprunts globaux. Son rendement dépend de l'écart entre les rendements des OHC et son coût d'emprunt, écart qui s'est réduit depuis le début des achats en 2024 et qui deviendrait négatif si ce coût venait à dépasser les rendements des OHC.

D'autres sociétés d'État entreprises ont recours à des prêts fédéraux pour financer leurs propres activités de prêt et leurs actifs, comme les prêts aux petites entreprises accordés par la Banque de développement du Canada, les prêts agricoles accordés par Financement agricole Canada et le pipeline Trans Mountain. Pour ces activités de prêt, le principal risque est le risque de crédit. Les défauts de paiement ou la baisse de la valeur des actifs réduiraient les bénéfices de ces sociétés et, par conséquent, le solde budgétaire.

Les documents budgétaires présentent les prêts, les placements et les avances accordés aux sociétés d'État entreprises dans un seul poste. Ils ne font pas la distinction entre les prêts et les prises de participation et n'indiquent pas les montants par société, ce qui rend difficile l'évaluation des risques pris par le gouvernement.

Le Budget de 2026 amorce également une transition visant à fusionner la Banque de développement du Canada et Exportation et développement Canada (EDC) en une seule

banque fédérale de développement. Ces deux institutions ont actuellement des missions différentes et assument des risques distincts : la BDC accorde principalement des prêts aux petites et moyennes entreprises canadiennes, tandis qu'EDC fournit des financements et des assurances aux exportateurs. La capacité du Parlement à contrôler ces activités dépendra de la manière dont la nouvelle institution rendra compte de celles-ci.

Dépenses en matière de défense

Le gouvernement s'est engagé à respecter l'objectif de l'OTAN consistant à consacrer 5 % du PIB à la défense d'ici 2035, dont 3,5 % aux dépenses liées à la défense proprement dite. Selon la méthode de la comptabilité de caisse, le Budget de 2026 prévoit des dépenses totales de défense représentant 4,1 % du PIB de 2027-2028 à 2030-2031, dont 2,6 % pour les dépenses liées à la défense proprement dite. Le Budget 2026 ne présente pas de prévisions de dépenses de défense jusqu'en 2035, et les dépenses au-delà de l'horizon de prévision nécessaires pour atteindre cet objectif ne sont pas prises en compte dans les prévisions budgétaires. Si cet engagement est respecté, les déficits et la dette seraient plus élevés que prévu.

Selon la méthode de la comptabilité d'exercice, utilisée pour le solde budgétaire, le Budget de 2026 prévoit que les dépenses liées à la défense proprement dite passeront de 54,6 milliards de dollars en 2026-2027 à 65,1 milliards de dollars en 2030-2031, soit environ 11 % des dépenses de programmes et un montant presque équivalent à celui du Transfert canadien en matière de santé. La défense représente 10,4 milliards de dollars sur les 16,4 milliards de dollars d'augmentation des charges de programmes directes au cours de cette période. Selon la méthode de la comptabilité de caisse, utilisée par l'OTAN, les dépenses liées à la défense proprement dite s'élèvent à 451,3 milliards de dollars sur les cinq ans, soit 148,2 milliards de dollars de plus que selon la méthode de la comptabilité d'exercice, ce qui s'explique principalement par les achats d'équipements payés d'avance mais comptabilisés sur leur durée de vie utile.

NT-2627-018-S - fr
© Bureau de la directrice parlementaire du budget, Ottawa, Canada, 2026